

Résiliation salle de sport

Par mhu, le 28/01/2013 à 10:05

Bonjour,

J'ai souscrit un contrat d'adhésion à une salle de sport le 22 janvier 2013 sans fournir de certificat d'aptitude au sport.

Suite à consultation auprès de mon médecin, il se trouve que je ne peux pas exercer de sport. Je n'ai jamais fréquenté cette salle et j'ai versé au départ, un droit d'entrée, badge et 1er mois d'avance soit 119,90€.

Mon contrat est d'un an et les mensualités auraient du être prélevées sur mon compte. Je vais faire une lettre recommandée avec AR en joignant mon certificat médical. Puis-je prétendre à me faire rembourser la somme de départ de 119,90€?

Vous remerciant,

Cordialement,